

{re}nouveau DUTEMPLE

juillet
2009 n° 2

{Re}nouveau Dutemple deuxième édition....

Quoi de neuf dans le cadre des travaux et aménagements depuis {Re}nouveau Dutemple 1 ? La métamorphose du quartier commence à s'opérer et sa physionomie continue d'évoluer suivant le planning fixé. Gros plan sur les avancées depuis mars dernier...

Pour les logements neufs...

Le chantier de la première phase, démarré en janvier 2009 sous la houlette de l'entreprise générale « Escaut Construction » va s'arrêter pour un repos estival du **06 au 26 août** comme planifié dès le départ.

Pour des raisons de sécurité évidentes, le chantier sera complètement clôturé et interdit au public.

La première tranche des 119 logements individuels, soit 90, est en cours d'élévation avec à la clé 19 premiers logements individuels aboutis et livrés aux locatari-

res concernés 1^{er} trimestre 2010 (îlots 1 & 2 sur le plan pages 2 et 3).

Parallèlement, un plan de relogement est en cours de finalisation chez V2H. Dans un premier temps, les familles occupant les immeubles situés en entrée de quartier (rues Fosse Dutemple, Galibots et Petite-Forêt) et qui seront démolis courant 2010, recevront fin juillet un courrier explicatif visant à préparer les démarches liées aux futurs déménagements (pièces administratives, délais...). Dès septembre prochain, ces mêmes familles seront toutes rencontrées individuellement par Emilie GAUDON, chargée du relogement ANRU chez V2H (coordonnées

téléphoniques 03.27.23.56.22) afin d'affiner les propositions de logements.

Les 7 logements individuels avec garage, situés Place des Glaneurs et composés de 3 T3 et 4 T4, commenceront à sortir de terre dès octobre prochain. Cette opération sera menée par l'entreprise Escaut Construction qui soustraitera les travaux d'élévation des logements aux « Compagnons Bâtitisseurs ».

*Les îlots 1&2 en cours d'élévation.
Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2010.*



Pour les logements réhabilités...

18 mois s'avéraient nécessaires au planning pour réhabiliter l'ensemble des 209 logements individuels. À la fin juillet, l'opération est dans « les clous » en terme de délais puisque 85 logements au global ont été réceptionnés, les 124 autres le seront au fil des mois jusqu'au dernier trimestre 2009.

Parallèlement, la résidentialisation (aménagement des extérieurs des logements) se met en œuvre notamment avec le projet d'embellissement des espaces verts qui constitueront à eux seuls des clôtures végétales entre chaque logement. Les plantations et engazonnements se feront à partir d'octobre 2009.

Suivront dans la foulée, la réfection de tous « les carins » et l'installation de nouvelles boîtes aux lettres au cas par cas.

Projet d'aménagement des espaces verts devant les logements réhabilités



plein phare...



Ordre de service lancé le **16/01/09** • Déb
Entreprise générale prestataire pour



le nouveau DUTEMPLE

119 logements

Début des travaux **Mars 2009** • Fin prévisionnelle des travaux **Mars 2011**

Les logements neufs : **Escaut Construction à Haulchin**



Date de suivi de l'opération en juillet 2009

zoom...

...sur l'organisation des futurs déménagements

Votre logement actuel

• La résiliation du bail

Les 32 premières familles concernées et dont les logements sont situés :

- 1-3-5-7-9 rue de la Fosse Dutemple
- 21-23-25-27-29-31-33

rue de Petite-Forêt

- 1-2-3-4-5-6-7-8-10 rue des Galibots recevront la visite de V2H dès septembre et se verront remettre une « lettre contre décharge » mentionnant notamment les différentes démarches à mettre en œuvre en vue du futur déménagement.

• L'état des lieux de sortie

Il sera effectué avant votre départ par les équipes de proximité de V2H. La résiliation des compteurs gaz et électricité, démarche accomplie par V2H, prendra effet juste après.

• Les charges

Lors de la régularisation annuelle, vous recevrez un décompte.

A ne pas oublier !

Dès que vous prendrez connaissance de la date de signature de votre contrat de location, pensez à prévenir votre compagnie d'assurance qui vous fournira une attestation à transmettre à V2H le jour de la signature. En l'absence de cette attestation, les clés de votre nouveau logement ne pourront vous être remises....

Votre logement futur

• Le loyer

Lors de votre rencontre avec Emilie GAUDON en septembre prochain, une évaluation de votre futur loyer (charges et part à charge comprises) sera étudiée. En tout état de cause et de façon générale, si votre nouveau logement a les mêmes typologie et surface, votre part à charge sera adaptée à vos ressources.

• Le dépôt de garantie initial

sera conservé par V2H, rien ne sera à apporter en supplément sauf si votre nouveau logement est de typologie et surface supérieures.

• Le contrat de location

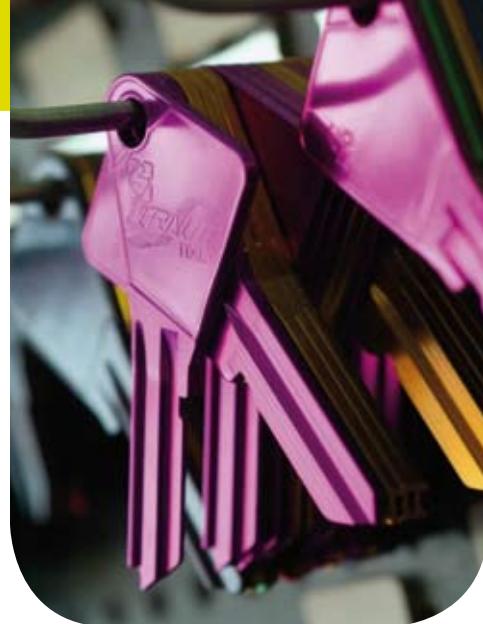
sera signé avant la prise de possession de votre nouveau logement.

• La remise des clés

se fera quant à elle le jour de l'état des lieux d'entrée.

Votre déménagement

V2H prend financièrement en charge le déménagement sur la base d'un forfait qui comprend la fourniture de cartons et le transport de vos biens (meubles, électroménager, ...). Le prestataire mandaté par V2H vous fixera rendez-vous afin d'évaluer le volume d'objets à déménager et des cartons à transporter (fournis 15 jours avant la date de déménagement). Les déménagements et emménagements se feront au maximum sur une journée.



Toute demande particulière et supplémentaire devra être vue directement avec le prestataire. Aucun supplément ne sera réglé par V2H.

Si vous souhaitez déménager par vos propres moyens, c'est vous qui paierez le déménagement car V2H ne financera et n'indemniser pas les déménagements particuliers.

Pour des raisons de sécurité avant la démolition effective, les logements vacants seront vidés (chaudière, cuivre, bois...) et murés.



Renouveau Dutemple 2 est une parution gratuite tirée à 600 exemplaires par Roué Imprimerie à Jeumont. Imprimé sur Cyclus Print (100% recyclé)

Directeur de la publication : Jean Louis Van Stichelen
Rédacteur en chef : Antonia Dominguez
Rédacteur en chef adjoint et rédaction : Carole Vandembulcke
Crédits photos : Communication V2H
Conception graphique : Roué Communication Graphique

Val' Hainaut Habitat
26, rue de Beaumont
BP 40146
59303 Valenciennes cedex
tél : 03 27 23 56 00
fax : 03 59 303 303
www.v2h.org

